

AVIS A LA POPULATION

COMMUNE DE CHAMPILLON

Mise à la disposition du public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme fera l'objet d'une procédure de modification simplifiée afin de rectifier les erreurs sur le plan de zonage.

A cet effet, le dossier du projet de modification simplifiée sera mis à la disposition du public à la mairie, aux jours et horaires habituels d'ouverture (du Lundi au Jeudi de 10h00 à 12h00 et le Vendredi de 13h30 à 16h00) du vendredi 27 juillet au jeudi 2 août 2018 et du lundi 20 août au vendredi 14 septembre 2018.

Pendant cette durée, les observations sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet en mairie.